

FAQ ETUDIANTS IFSI

- Je n'ai pas accès à mon ENT :

A. Pour une première inscription :

Après finalisation (cf, diapo 13) et paiement à 0€ de l'inscription vous recevrez 2 mails. L'un de ces mails contient les informations d'activation de l'ENT :

1. Se rendre sur la page <https://sesame.univ-amu.fr>
2. Cliquer sur « connectez-vous »
3. Identifiant : première lettre du nom de famille suivi du numéro étudiant (en minuscule)
4. Mot de passe provisoire : numéro INE en minuscule
5. Cliquer sur SE CONNECTER
6. Cliquer sur Continuer
7. Lire et accepter la charte informatique → valider
8. Saisir un nouveau mot de passe et une adresse mail personnelle. Cette dernière est importante en cas de perte de mot de passe.
9. Le compte est activé. Pour s'y connecter se rendre sur l'ENT et s'identifier avec le nouveau mot de passe : <https://ent.univ-amu.fr>

Tutoriel vidéo (clic droit, ouvrir le lien)

B. Pour une réinscription :

- Si vous n'avez jamais activé votre ENT auparavant se référer au point A.
- Si vous avez perdu votre mot de passe :
 1. Se rendre sur la page <https://sesame.univ-amu.fr> (<https://sesame.univ-amu.fr/forgetpassword>)
 2. Cliquer sur l'onglet « Mot de passe oublié »
 3. Renseigner son identifiant : première lettre du nom de famille suivi du numéro étudiant (en minuscule) et l'adresse mail personnelle renseignée lors de la création du compte.
- Si cela ne marche pas, il faut prendre contact avec les services informatiques :
 - ⊙ Par courrier électronique : dirnum-campus-timone-contact@univ-amu.fr
 - ⊙ Par téléphone : 04 13 94 27 68

ATTENTION : vous serez considéré comme inscrit qu'une fois toutes les pièces justificatives déposées et validées par un gestionnaire.

- On me demande de payer 34€

Si vous n'avez pas finalisé l'inscription administrative, vous devez revenir en arrière jusqu'à l'étape « Autres données » et changer le profil NO en profil SI. Comme ci-suit sur l'image

9. Autres données

Autres données :

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Profil : à modifier UNIQUEMENT pour INSPE et IFSI

Quel est votre profil ? *

~~NO - Profil normal~~

Situation sociale (Elèves de CPGE boursiers => veuillez consulter l'aide)

Quelle est votre situation sociale ? Seuls les étudiants des IFSI, les élèves de CPGE et les étudiants de Mayeutique doivent modifier cette rubrique. *

Normal

Continuer

Vous devriez ensuite obtenir sur la page « Montants droits à payer » :

Vos autres données :

Profil : ~~NO - Profil normal~~

Situation sociale : Normal

Montants droits à payer :

Bibliothèque	34,00 €	0€
Droits d'inscription	209,00 €	0€
Total dû à l'établissement :	243,00 €	0€

Imprimer le récapitulatif au format Html Pdf

<< Précédent **cliquer pour TERMINER votre inscription>>**

Si vous avez déjà finalisé l'inscription administrative (c'est à dire que vous ne pouvez plus revenir en arrière) et que la somme de 34€ vous est toujours demandée, nous changerons nous même votre profil afin que vous n'ayez rien à réglé et que cela ne bloque pas votre inscription.

Si vous avez déjà finalisé l'inscription administrative, que vous ne pouvez pas revenir en arrière, et que vous avez payé les 34€. Il faudra demander un remboursement (voir plus bas pour demande de remboursement)

ATTENTION dans ces 2 cas, vous devrez encore déposer les pièces justificatives.

- Je n'arrive pas à m'inscrire.**
- J'ai le message « Aucune inscription complémentaire »

- **Si vous avez déjà fait votre inscription administrative**, allez sur votre ENT et cherchez l'application « pièce justificatives ». Suivre ensuite les étapes.
- **Si vous n'avez pas encore fait votre inscription administrative et que vous êtes redoublant OU que vous étiez à AMU auparavant OU en reprise d'étude**, il faudra patienter et réessayer à partir du 20 septembre. Si cela ne fonctionne toujours pas, écrivez un mail à l'adresse suivante en précisant la situation : smpm-scol-ifsu@univ-amu.fr

- Mon inscription est-elle finalisée ?

- Si vous avez reçu un mail vous notifiant que votre certificat de scolarité est disponible sur votre ENT, OU si en vous rendant sur votre ENT vous recherchez l'application « Certificat de Scolarité » et que celui-ci y figure en document alors votre inscription est bien finalisée.
- **Si vous n'avez pas reçu de mail ou si en cliquant sur l'application il vous demande de joindre le service de scolarité**, alors vous devez rechercher l'application toujours sur votre ENT, nommée « pièces justificatives » et suivre les étapes.

- J'ai payé les 34€ j'aimerais être remboursé.

Vous devez nous transmettre par retour de mail à l'adresse suivante : smpm-scol-ifsu@univ-amu.fr les documents suivants :

- RIB à votre nom et prénom
- Certificat de scolarité AMU
- Lettre expliquant la demande

Mettre en objet de mail « Remboursement 34€ IFSI »

Le remboursement sera fait d'ici 4 mois à compter de la réception des documents.

- J'ai payé la CVEC alors que je n'avais pas à la payer

Il faudra se rendre sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et procéder à une demande de remboursement. La campagne de demande de remboursement sera ouverte à partir du 1^{er} septembre 2024.

Si ce document ne répond toujours pas à vos questions, vous pouvez toujours nous joindre par mail uniquement via l'adresse smpm-scol-ifsu@univ-amu.fr ou par téléphone aux numéros suivants : 04 91 32 43 63 ou 04 91 32 48 38